

O.M.S.

Office Municipal des Sports



Tourcoing

Office Municipal des Sports
Centre Municipal Isabelle Villez
30 avenue Millet
59200 TOURCOING

Tél. : 03 59 63 44 64
Fax : 03 59 69 70 61

COMPTE RENDU

COMITE DIRECTEUR DU 17 OCTOBRE 2019

PRESENTATION DU CLUB DE BASEBALL

N'ayant plus la possibilité de pratiquer sur leur terrain d'origine (situé en Lille et La Madeleine). Les membres du club désirant s'installer sur le côté Nord de la Métropole font une demande sur Tourcoing, appuyés par leur Adjoint aux sports.

Un terrain leur est proposé à la Bourgogne (Plaine des Sports). Le club y bascule le siège social et garde le même Comité Directeur.

Malgré une perte d'effectif, le groupe des Séniors résiste et de nouvelles inscriptions se font sur les sections plus jeunes. Pour la rentrée 2019 : 51 personnes se sont inscrites, dont 25 % de jeunes.

Le Baseball est un sport mixte, le matériel est prêté, la cotisation de base est de 135€ dont 55€ de licence. La cotisation est dégressive en fonction des âges...

Le club est entièrement géré par des bénévoles, (7 animateurs), participe à de nombreuses initiations, en Ecoles Primaires, Maison des Jeunes, Centre Sociaux....

L'événement majeur est une compétition qui pourra continuer de se dérouler à la Madeleine, manifestation qui leur rapporte un budget de 1500€ environ, et leur projet est d'améliorer la qualité du terrain, dans ce but ils ont obtenu une subvention de 2000€ pour permettre des travaux

PROJET : Stabiliser les sections jeunes – ouvrir une deuxième section Sénior, relancer une équipe « Softball » - obtenir une équipe Nationale dans les 5 ans, derrière les 4/5 grosses équipes actuelles. - obtenir une équipe Femmes Séniors également dans les 5 ans.

Mr. VANDEPEUTTE fait remarquer le fait qu'ils aient pu intégrer ce terrain qui n'était pas utilisé, et surtout dans un quartier particulier...Mr ACHIBA souligne également qu'ils ont quelques difficultés avec le Club de Football qui revendique maintenant le terrain.

Des créneaux horaires dans une salle non occupée également leurs ont été proposés pour l'hiver.

Mr. VANDEPEUTTE précise que suivant les critères et le règlement de l'OMS, une année probatoire peut leur être accordée. Un dossier doit être déposé, et il appartient à Mr. ACHIBA de les encourager pour la 1^{ère} année.

TOUR DES COMMISSIONS

COMMISSION ANIMATION : LE 18 septembre 2019

Ont été vu les points sur les derniers Patronages, les Podiums de l'A.G./OMS les informations concernant la mise en place de cet Assemblée Générale 2019, (salle à trouver et animation).

En ce qui concerne les AUDAX, ceux-ci n'ont pas payé de cotisation et déposé de dossier de compte-rendu de de manifestation. A rajouter le HANDBALL et le CTAM sur la liste
En ce qui concerne l'Assemblée Générale, une démonstration de jeunes a été demandée au Lutteur Club et au CTAM.

En question diverse : sur les travaux du Complexe Léo Lagrange, la St Michel Basket a été informée de la probable relocalisation du TLM PRO durant les travaux dans la salle Decruyenaere. Le club se demande comment vas se passer la gestion des entraînements et matchs ? L'information a été transmise à la Commission Salles et Terrains.

COMMISSION MEDICO-SPORTIVE : 19 septembre 2019

Points sur les visites médicales saison 2019/2020 – à ce jour : 24 vacations, 80 visites spécialisées, et 10 visites de non-contre-indication (VNCI), 41 électrocardiogrammes

Pour les SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES hors Tourcoing le tarif devra être réactualisé, il faut revoir le document de convention et afficher le tarif à 95 € la vacation et 24€ pour le secrétaire médical.

D'autres vacations sont en prévision pour cette fin d'année.

Les membres de la commission souhaitent avoir un listing des équipements sportifs dans lesquels sont installés les défibrillateurs, et que l'information soit diffusée auprès des utilisateurs. Faire un plan de l'installation des appareils dans les salles. A prévoir une formation pour l'utilisation de ce matériel.

Information : Jonction à l'avenir des commissions MEDICO-SPOORTIVE et HANDICAPS

COMMISSION SALLES ET TERRAINS : 8 octobre 2019

La réunion a été souhaitée par son Président, Jean Louis PATOIR, et ses membres afin de faire remonter la sensation de non prise en compte des remarques notées lors des visites et qui peuvent paraître sans réponse au fil du temps, au point de s'entendre dire « que cela ne sert à rien ».

Une discussion en présence des Mr. ACHIBA, et des Responsables des Salles et Terrains de Pôle Sport, fait ressortir que les listes des remarques ne sont pas mises en lien avec la liste des travaux à exécuter.

Nous apprenons par Mr. ACHIBA, que la décision de faire des travaux ou réparations se fait de façon collégiale, une liste de priorité est établie en fonction des remontées des différentes délégations municipales. Les arbitrages permettent une hiérarchisation pour définir les priorités.

Une réunion OMS/Direction des Sports permettrait la vision des deux listes, ce qui permettrait de faire remonter les priorités basées sur des problèmes de préventif, et surtout : être crédible auprès des personnes rencontrées lors des visites.

Utilisation des équipements et créneaux

Rappelle de la remarque de Mme DELCOUR concernant le fait que le TLM utilisera sa salle pour ses entraînements lors des travaux du Complexe Léo Lagrange, et que son club-house sera investi par les élections en mars 2020 alors qu'ils ont des compétitions ce jour-là : Mr. ACHIBA la contactera à ce sujet....

En ce qui concerne les travaux du Complexe Léo Lagrange les bruits de couloirs disent que les clubs vont être relocalisés au moins 24 mois, cela provoque une certaine angoisse chez les dirigeants des clubs utilisateurs des différentes salles qui devront revoir une réorganisation importante de cours et du suivi des adhérents, des manifestations sportives, de l'utilisation du matériel, de l'administratif, etc..

Les membres de la Commission demande que la Ville fasse une communication à ce sujet.

Plusieurs dirigeants de Club signalent que, du fait d'une manque de créneaux horaires, ils doivent refuser des adhésions. Par ailleurs, la disparité de créneaux dans différents endroits provoque des contraintes de déplacements que des parents de jeunes enfants ne peuvent assumer.

Un point sur les travaux de MELBOURNE a été fait. Les travaux arrivent à leur fin mais la procédure de livraison est retardée car après réception aucune réserve pour malfaçon ne pourra être faite par la Ville. (Problème d'installation de la nouvelle moquette)

Mr. J.L. PATOIR annonce sa démission au sein de l'OMS pour des raisons familiales, mais s'engage à aider la personne qui le remplacera.

COMMISSION NIVEAU NATIONAL : 14 Octobre 2019

Calcul du point d'encadrement

Celui-ci est identique à l'année 2019 : valeur du point 11 801.39€ pour un nombre total de 11.50 points – Montant total : 135 716€, sont concernés les Clubs : UST Athlétisme, C.I.E.T., SMT Basket, LUTTEUR CLUB, T.L.M., T.HAND.BALL ;
A revoir pour la saison prochaine le RUGBY et le FOOT Féminin.

COMMISSION FINANCES : 3 octobre 2019

A l'ordre du jour : Examen des 3 grilles de subvention, Modification du critère de subvention Dirigeants, Subvention 2019 – Subvention d'Arbitrage, Point sur les effectifs et disciplines sportives.

Dans l'ensemble la majorité des dossiers sont parvenu. Cependant il a fallu de nombreuses relances de la part de la Direction de la Jeunesse et des Sports et Territoires pour obtenir et finaliser certaines demandes de subvention.

Rappel des critères : somme attribuée par Dirigeant : 0,706€ - par Compétiteurs : 15,112€

En collectif – 16,896€ en individuel – attribué par kilomètre : 0,067€ - Montant total des subventions attribuées : 366 811€

La saison 2019/2020 est en augmentation pour les sports collectifs et individuels.

L'examen des 3 grilles montre des variations plus ou moins importantes, concernant certains clubs : soit en nombre de licenciés ou en kms de déplacements variables. Ces écarts analysés en séance correspondent bien à l'image de leur saison (+ ou – 30%).

Etudes de différents points particuliers sur certains clubs.

Modification du critère de subvention aux dirigeants

Le montant attribué aux Dirigeants se situe à 0,706€, à la suite de la présentation d'un tableau mentionnant les propositions de dotations de 5€ et 10€ par Dirigeant avec précision de son incidence sur la dernière subvention.

La somme de 5€ est retenue par la majorité des membres de la Commission. La proposition soumise au Comité Directeur a été invalidée.

Subvention frais d'Arbitrage

Pour l'année budgétaire 2019 : frais déclarés pour 67 355€, soit une augmentation de + 5,93€ par rapport à 2018. Le montant total de la subvention est de 22 000€, les clubs sont indemnisés à hauteur de 32.66% sur leurs frais d'Arbitrages.

Point sur les effectifs et disciplines

Statistiques 2019 : 31 Disciplines - 9522 licenciés (+ 1,40%)

A NOTER : L'importance dans les disciplines représentées par un seul club : le Tir, l'Athlétisme, la Gymnastique traditionnelle, le Tennis, le Handball, la Lutte, les Arts Martiaux, etc.... L'importance des disciplines douces : La Gymnastique d'entretien, le Tennis de table, le Tennis, la Boule et la Pétanque, Sports particulièrement adaptés aux séniors...

Mr. VANDEPEUTTE remercie, et félicite la Secrétaire Brigitte pour sa patience et son dévouement, ainsi que les correcteurs de la Commission des Finances pour l'instruction des dossiers.

L'ensemble des membres de l'OMS présents donnent leur aval pour les compte-rendu des diverses commissions présentées lors de ce Comité Directeur.